

NATIONS UNIES



UNITED NATIONS

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES

4 et 6, avenue de Saxe - 75700 PARIS - Tél. 568-10-00
Dossier : Apartheid **Communiqué de presse n° 21/85**

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE BOYCOTTAGE
DE L'AFRIQUE DU SUD DANS LES SPORTS SE TIENDRA DU 16 AU 19 MAI 1985

A LA MAISON DE L'UNESCO, A PARIS

Le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, en coopération avec le Conseil suprême des sports en Afrique et le Comité olympique non racial sud-africain (SANROC) organise du 16 au 19 mai 1985 à Paris (Maison de l'UNESCO, salle II), une conférence internationale sur le boycottage de l'Afrique du Sud dans les sports.

Les objectifs de la Conférence sont :

- donner suite aux résultats de la Conférence internationale sur les sanctions contre l'apartheid dans les sports qui a eu lieu du 27 au 29 juin 1983 à Londres.
- encourager les gouvernements, les organisations sportives, les équipes, et les sportifs à prendre des mesures pour isoler totalement le régime d'apartheid dans les sports.
- contrer les manœuvres du régime de l'apartheid et de ses collaborateurs, ainsi que leur propagande visant à rompre l'isolement de l'Afrique du Sud dans les sports internationaux.
- intensifier les efforts visant à expulser le régime raciste d'Afrique du Sud des fédérations sportives internationales.
- agir auprès des pays qui refusent de boycotter l'apartheid dans les sports.
- prendre des mesures contre les individus, les équipes sportives, les dirigeants et les administrateurs qui collaborent avec l'apartheid.

.../

N.B. : Ce communiqué, destiné à l'information ne constitue pas un document officiel.

- renforcer le boycottage de l'apartheid dans les sports en appelant les athlètes et les équipes à appuyer l'Organisation des Nations Unies dans ses efforts visant à isoler totalement le régime raciste de l'Afrique du Sud dans les sports.

Participeront à la Conférence d'éminentes personnalités sportives du monde entier, des membres du Comité olympique international, ainsi que des Comités olympiques régionaux et nationaux, les organisations sportives internationales, régionales et nationales ; les organismes des Nations Unies ; l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et d'autres organisations intergouvernementales.

Y prendront également part les mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud et de Namibie, les mouvements contre l'apartheid, et d'autres organisations participant activement à la campagne de boycottage de l'apartheid dans les sports.

La Conférence est organisée conformément au mandat du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, qui vise à promouvoir le boycottage de l'Afrique du Sud dans les sports et à mobiliser les personnalités sportives dans la campagne internationale contre l'apartheid.